

de tous les fonctionnaires à l'étranger.

Missions à l'étranger

Les missions diplomatiques et les bureaux consulaires du Canada font partie intégrante du Ministère. Les chefs de missions consulaires ou diplomates sont comptables au sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures et reçoivent de lui leurs directives.

Le personnel diplomatique d'une ambassade se compose de l'ambassadeur, auquel sont adjoints un ou plusieurs agents du service extérieur qui se voient aussi confier des fonctions consulaires dans la mesure où le volume du travail de cet ordre l'exige. Si les services consulaires occupent des bureaux distincts, ils sont placés sous la direction générale du chef de la mission diplomatique du pays, tout en recevant, pour ce qui est des questions de détail, des instructions de la direction compétente du Ministère.

Une partie du travail des missions consiste à diffuser des renseignements sur le Canada. Certaines missions comptent des agents d'information à plein temps; ailleurs, ce travail est confié à d'autres agents. Lorsqu'il n'y a ni représentant diplomatique, ni personnel consulaire, cette tâche revient aux délégués commerciaux ou à d'autres fonctionnaires canadiens en poste dans le pays. Certaines missions se voient adjoindre des fonctionnaires d'autres ministères gouvernementaux: agents d'immigration, délégués commerciaux, attachés militaires, navals, de l'air et autres. Bien que ceux-ci relèvent de leurs propres chefs à Ottawa, ils travaillent sous la surveillance et la direction générales du chef de la mission.

Les missions à l'étranger ont pour fonctions:

- a) de négocier avec les gouvernements auprès desquels elles sont accréditées;
- b) d'informer l'administration centrale à Ottawa des événements importants, politiques ou autres, qui se produisent dans les pays où elles se trouvent;
- c) de veiller aux intérêts du Canada dans ces pays;
- d) de rendre service aux Canadiens qui se trouvent dans ces pays;
- e) de diffuser des renseignements sur le Canada.

Grâce à un échange constant de dépêches, le Ministère et ses missions